L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 MAI 1892. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bennet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI, 13 MAI 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Robinson & Underwood, sur les lieux, No 163 rue du Canal—Continuation de la vente du restaurant et de la confiserie de Kuntz.

Les institutions de crédit agricole en France et aux Etats-Unis.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en leur disant qu'au système ultra libre-échangiste qu'a longtemps subi l'agriculture, en France, comme aussi en Allemagne, a succédé un régime protectionniste que bien des économistes taxent d'exagération, mais dont presque tous reconnaissent, en principe, la nécessité. Cette protection seule peut lui permettre de lutter contre l'envahissement des produits étrangers. C'est la pensée générale; il n'y a de différences d'opinion que sur les degrés d'application du système.

Mais il y a là, également, un danger sérieux. Le cultivateur du sol, se voyant abrité derrière le tarif, comme derrière un rempart, ne sent plus l'aiguillon de la concurrence et s'endort sur l'oreiller de la routine. Comment le réveiller de sa torpeur et stimuler son zèle? Si vous lui demandez de perfectionner ses procédés de culture, il vous répond qu'il est isolé, qu'il n'est pas soutenu, qu'il est impuissant, et qu'il lui manque le principal facteur de tout progrès—l'argent.

C'est à ces objections qu'a voulu répondre le législateur français; ce sont ces obstacles qu'il a tenté d'aplanir. Il a commencé par créer des syndicats, non pas seulement des syndicats ouvriers, les seuls que nous connaissions, ici, et qui ont fait un peu trop parler d'eux, mais aussi des syndicats agricoles, qui font peu de bruit, mais beaucoup de besogne—et de l'excellente. Ils ont rapproché le grand et le petit propriétaire, qui étaient en lutte, autrefois, et qui s'entendent fort bien, aujourd'hui.

Ils ont créé des magasins coopératifs pour la vente et pour l'achat; ils ont procuré, à bon marché, au cultivateur, les matières premières nécessaires à l'exercice de son industrie, ils lui ont assuré des débouchés; à droite et à gauche; des dépôts pour la vente de ses produits—par exemple, des boucheries à l'usage des petits éleveurs.

Rien de mieux, mais tout cela ne fait pas affluer l'argent, et c'est là le principal obstacle à tout progrès. Comment attirer le capital? et s'il ne vient pas, comment s'y prendre pour le remplacer?

En Allemagne, on a établi des caisses de prêts agricoles, qui fonctionnent admirablement. Elles sont au nombre de deux mille, rendant d'inappréciables services aux fermiers du pays.

En France, où il y a déjà des syndicats agricoles—un millier, nous disent les statistiques—il n'est nullement besoin de rien créer de nouveau; il n'y a qu'à transformer ce qui existe déjà, c'est-à-dire les syndicats en institutions de crédit, en banques syndicales.

Pour se rendre compte de la grandeur des résultats auxquels peut conduire cette transformation, il faut savoir que tous les syndicats se sont constitués en plusieurs unions régionales, et le tout, en un syndicat général, dont le siège est à Paris.

L'avantage de ces institutions, au point de vue de leur transformation en institutions de crédit, c'est que tout le monde y poursuit le même but et y a les mêmes intérêts; c'est que chacun s'y connaît et sait le degré de solvabilité de ses co-associés. Personne ne doit donc éprouver de difficulté à y effectuer ses petits dépôts—ce qui est, en définitive, la plus solide assise d'une banque. Etayées sur les unions régionales et sur le syndicat central, ces banques doivent arriver à constituer, d'une façon puissante, le crédit agricole dans le pays.

Tel est le mécanisme de l'institution qu'il serait facile d'établir, parmi nous, aux Etats-Unis, avec les quelques modifications qu'exigerait la différence des mœurs et des habitudes. N'y a-t-il pas déjà, ici, les alliances de fermiers, qui ressemblent singulièrement aux syndicats locaux des fermiers de la République française? Au lieu de verser dans la politique, comme elles viennent de le faire à leur détriment, ici et ailleurs—ce qui devait fatalement leur arriver, car elles seront toujours les jouets du politicianisme—elles feraient mieux de s'organiser entr'elles, d'établir des institutions de crédit à leur usage, où elles feraient leurs dépôts, où ceux d'entre les planteurs qui ont des capitaux les placeraient. N'en tireraient-elles pas cent fois plus de profit, que de ces banques qui se fondent dans les campagnes? Ces institutions peuvent être de quelque utilité et rendre des services, mais leurs plus gros bénéfices rentrent dans la caisse des capitalistes du Nord et de l'Ouest, qui en sont les fondateurs, et en raison de l'apport considérable qu'ils y ont mis, les dirigent à leur gré. La création d'institutions de crédit agricole est aussi possible, ici, qu'en France; elle est même plus facile, parce que nous possédons à un bien plus haut degré, la spontanéité d'esprit et le sens de l'initiative. Nous n'avons pas besoin que le gouvernement intervienne, sans cesse, dans tout ce que nous entreprenons. C'est, en effet, la seule différence que nous apercevions dans les établissements à fonder, des deux côtés de l'Atlantique—la subvention de l'Etat, qui figure dans le programme, en France, et qui resterait complètement absente, aux Etats-Unis. Nous ajoutons même que cette absence d'intervention et, surtout, de subvention, est une nécessité pour ces institutions, car la grande lutte, ici, n'est pas, au dehors contre les produits étrangers; elle est au dedans, contre les monopoles, qui accaparent tous les bénéfices du travail, et, en appauvrissant le planteur, le fermier, paralysent ses efforts, et le rendent impuissant à opérer, dans ses procédés de culture, dans son outillage, les progrès, les perfectionnements sans lesquels il est condamné à piétiner dans la routine. C'est le plus grand bonheur qui puisse arriver à notre agriculture de n'être pas, dans l'exercice de son activité, obligée d'appeler l'Etat à son secours. Du moment où elle introduira la politique dans ses affaires, soyons persuadés qu'elle retombera sous le joug du monopole, qui se rendra maître des politiciens. Avons-nous besoin d'insister là-dessus, et ne voyons-nous pas fourmiller, autour de nous, les preuves de ce que nous avançons?

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

Jules, larmoyant:

—Maman, je viens d'avaler une cartouche de revolver de papa.

La mère:

—Misérable! Et dire que je ne puis pas même le fouetter! J'aurais peur de faire éclater la cartouche!

LOUISIANE.

"La Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 7 mai:

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

Depuis quelques jours, nous avons eu un temps très favorable à la pousse des plantes et aux travaux des champs. Cependant la partie inférieure de la paroisse a reçu, vendredi soir, une forte pluie, la plus forte de la saison. Un moment, tout a été inondé, mais l'eau s'est retirée rapidement, sans causer de dommages apparents. La canne et le maïs se remettent rapidement des effets des pluies excessives, et tous les bras sont occupés dans les champs.

Là où le maïs est assez haut, on le laboure et l'on y sème des pois. Il y a une tendance à sarcler le maïs plus tôt qu'il y a vingt ans. On sème aussi plus tôt les pois. Quand le maïs commence à épier, il reçoit des racines des pois un certain engrais qui lui donne plus de vigueur. Cela a lieu, surtout, dans les terres bien soignées et en bon état. Un des avantages que l'on trouve à semer les pois épais, c'est qu'ils couvrent le terrain de leur ombre, arrêtent toute végétation parasite et empêchent la pluie de tasser la terre.

Là où l'on a trop tardé de jeter l'engrais sur le plant et sur les souches, on se hâte de le faire au plus vite. En certains endroits, l'herbe a grandi si rapidement, qu'il faudra faire un nettoyage nouveau, avant d'y étendre le fumier. Si le temps reste favorable, les récoltes bien travaillées et bien engraissées seront abondantes; il nous faudrait maintenant une assez longue série de semaines de pluie.

Les souches continuent à monter; mais ce qui a poussé plus tard, est bien frêle et semble manquer de vitalité.

Bien que le fleuve soit très haut, nos planteurs ne redoutent plus l'eau provenant des crevasses; ils sont trop éloignés du Mississippi et ils savent que les rivières, dans la haute vallée, commencent à baisser. Cependant on prend des précautions, on inspecte les levées et l'on tient les machines à drainer, prêtes à fonctionner, en cas de besoin.

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE:

Les fortes pluies suivies d'un soleil ardent, ont fait prodigieusement lever les récoltes, depuis quelques semaines. Les récentes ondées ont bien un peu retardé les travaux; mais elles ont fait beaucoup de bien à la canne, au maïs et au riz. Il y a trois semaines, ils ne promettaient guères plus que dans les années les plus ordinaires. A présent, la perspective est même plus belle qu'en mai de l'année 1890. Les vides faits par les insectes, dans les champs de riz, sont maintenant à peu près comblés, et en ces endroits, il n'y aura pas de retard dans la maturation de la plante.

On se hâte de transporter toutes les machines de l'habitation Woodburn, sur celle de Camperdown, où MM. Birg et Sutcliffe, vont élever une immense usine centrale. M. Sutcliffe est en train d'acheter tout le matériel, réservoirs, wagons, [etc., pour la raffinerie. Si les contrats pour l'achat des cannes et des sirops, continuent à se multiplier, comme ils l'ont fait, jusqu'ici, il faudra encore augmenter la capacité de la nouvelle usine. Linwood, à elle seule, fournira de quoi faire un million de livres. C'est un des derniers contrats signés.

Total Wreck vient de finir de sécher une immense quantité de seconds sucres; elle a encore à faire plus de 10,000 livres de troisièmes sucres.

On prétend que sur Lagonda, M. L. S. Clark veut abandonner la diffusion et acheter un énorme moulin. S'il en est ainsi, il y a là un fameux plaidoyer en faveur de l'ancien et simple procédé d'extension.

—LETTRE DES ATTAKAPAS:

Temps incertain, nuageux, venteux, et parfois pluvieux. Les travaux des champs sont un peu retard, là, surtout, où l'on a négligé le drainage. La canne est en bon état, mais en retard; pourtant il n'y a rien de perdu, et l'on s'attend à voir sortir de terre de nouvelles pousses.

Le riz a beaucoup bénéficié de la pluie; mais bon nombre de planteurs en ont perdu une certaine quantité qui a été inondée.

La paroisse Vermillion est délicieusement située; elle a, d'un côté, la jolie baie de Vermilion, avec ses mille milles carrés de marécages et de lacs mystérieux, autour du bayou; puis, 600 milles carrés de terres arables, et de terres boisées. La culture est facile pour la canne, le maïs, les avoines, le sorgho et tous les produits de la petite ferme. Les fruits y sont délicieux, abondants, et d'un excellent rapport.

Le sous-sol est crayeux et se prête bien au drainage, surtout au drainage à la tuile.

Les chemins sont bien tenus. Le jury de police est composé d'hommes qui tiennent à maintenir la loi en vigueur. Dans la paroisse elle-même, les voyages sont agréables; le trouble commence, quand on traverse la paroisse Ibérie ou la paroisse Lafayette, par un temps pluvieux. On commence, mais timidement, ici, à cultiver la canne. A l'exception de deux habitations, celle de Ramsey et Lyons, à M. Martin Bagley, et celle de Rosehill, à M. James Putnam. Là, la culture de la canne se fait sur une grande échelle. Ramsey et Rosehill sont d'un grand secours pour les petits fermiers, qui y trouvent un marché pour leurs cannes. Quand nous aurons un chemin de fer, il nous faudra, au moins, une douzaine d'usines centrales, pour les besoins des producteurs de la canne à sucre.

Ce chemin de fer, nous l'aurons bientôt, soit du côté de Franklin, soit du côté de la Nouvelle Orléans; il se fera alors un commerce considérable, et l'on pourra pénétrer, chez nous, à prix réduit. Nous ne sommes plus, comme il y a encore dix ans, un pays de prairies où l'on apercevait, de temps en temps, quelques animaux élevés au hasard. On y fait énormément de riz. Le sol s'y prête merveilleusement.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 7 mai:

Les hautes eaux donnent beaucoup d'inquiétude à toute la région qui s'étend au-dessous de Bâton Rouge. Dans notre paroisse, nous n'avons pas trop à nous plaindre, sous ce rapport. Le fleuve n'est pas, ici, à une hauteur alarmante; c'est du côté de la Nouvelle Orléans et dans la partie inférieure du courant du Mississippi, que règne une grande anxiété. Il en sera toujours ainsi, tant qu'on aura pas rétabli les débouchés que l'on a comblés. Sans doute, le débouché profond que l'on a donné au Mississippi, entre les Jetées, a été un grand bienfait pour le commerce et pour la Nouvelle-Orléans, où les navires arrivent maintenant sans encombre, en toute saison; mais il ne faut pas oublier que l'on a créé ainsi un grand danger pour l'agriculture, puisque les eaux ne pouvant pas s'écouler assez vite, sont nécessairement refoulées en arrière, et rendent les crevasses inévitables. La situation est telle, que l'on entend répéter partout le cri: Rendez-nous nos débouchés d'autrefois.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 7 mai:

Voici quelques détails sur la crevasse qui s'était déclarée, lundi dernier, à deux milles et demi au-dessous de la ville: Deux grosses voitures venaient de passer sur le chemin; elles avaient dépassé la limite de l'habitation Fleytas et longeaient la propriété Villeré, quand un craquement se fit entendre. La levée venait de se briser sous l'effort des eaux. Un des chariots fût violemment jeté contre la clôture de l'habitation et culbuté. Le conducteur de l'autre échappa au danger, en précipitant la marche de ses chevaux. Cette levée datait de 1869. Elle était pleine de trous d'écrevisses; elle avait été réparée, l'an dernier; mais le travail, paraît-il, avait été mal fait.

Il y a dix ans, il s'était déclaré, aussi, une grande crevasse, immédiatement au-dessous, sur l'habitation Story. L'eau, alors, se jeta directement dans le Lac Borgne, par le Bayou Bienvenu. Sur 700 acres de cannes, qui se trouvaient sur son passage, 400 seulement avaient été submergés.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement guéries par la Salsepareille d'Ayer.

Une aventure de Me Berryer,

L'ILLUSTRE AVOCAT FRANÇAIS.

Me Berryer avait reçu la visite d'un client, et le dépôt par ce client de pièces toutes insuffisantes pour le gain du procès qu'il voulait poursuivre, moins une toutefois, dont la production en justice devait écraser l'adversaire.

Peu d'instants après la sortie du plaideur, entre un monsieur: "Mon associé dont vous venez de recevoir la visite, dit-il, croit avoir oublié de vous remettre une pièce de la plus haute importance; permettez moi de m'assurer si elle est dans le dossier.—Voyez, monsieur, le voici, dit Me Berryer fort occupé à ce moment."

L'associé feuillette le dossier, puis s'écrie: "Ah! la voilà! il ne manque rien, mille excuses de vous avoir dérangé." Et là dessus, il se retire.

Le lendemain, l'illustre avocat se met en devoir d'étudier l'affaire et s'aperçoit que la fameuse pièce avait disparu; il fait venir son client, apprend qu'il n'a pas d'associé et que celui qui avait pris ce titre était l'adversaire contre lequel on allait plaider. Que faire? quelles preuves fournir de la soustraction frauduleuse?—N'importe, dit Me Berryer, j'ai commis l'imprudence, je plaiderai, j'affirmerai au tribunal que j'ai vu la pièce, je raconterai de quelle façon on me l'a volée, et je ne désespère pas de gagner mon procès.

Ce procès devait être plaidé dans une ville de province qui, à cette époque, était encore desservie par l'entreprise de Lafitte et Caillard.

La veille du jour où la cause devait être appelée, Me Berryer se trouvait à onze heures du soir derrière une maison isolée. Cette maison était une poste aux chevaux; la diligence s'y était arrêtée une demi-heure, pour relayer et pour laisser aux voyageurs le temps de prendre quelque chose ou de se dégourdir les jambes. Au nombre des voyageurs étaient le célèbre avocat et son voleur, tous deux en route pour le procès du lendemain.

Un philosophe l'a dit: il est de ces nécessités devant lesquelles il faut se courber; le prince de la parole se courba, où d'autres, avant lui, avaient suivi le précepte du sage. Tout à coup, notre avocat aperçoit à la lueur d'un magnifique clair de lune un fragment de papier laissé sur le sol; il le regarde fixement d'abord, machinalement, avec ses yeux exorbitants et sans regards que donne le vague d'une pensée distraite; puis, peu à peu, sa prunelle devient attentive; il lui semble avoir déjà vu ce papier quelque part. Convaincu qu'il se trompe, que le souvenir qui l'obsède sans cesse de cette malheureuse pièce volée la lui montre jusque dans une pareille circonstance, il hésite à s'en assurer; mais ce papier le fascine; vainement il en détourne ses yeux, ils s'y reportent sans cesse. N'y pouvant plus tenir, il le saisit avec une précaution bien légitime. O fortune! voilà de tes coups? C'était un morceau de la précieuse pièce, le quart de la feuille; les trois autres quarts devaient être là; ils y étaient en effet; réunis au premier, ils complétèrent le document lacéré et traité avec tant d'ironique mépris, quelques instants avant, par le voleur, qui, sans doute, au quatrième morceau, avait dit mentalement à son adversaire comme Marguerite de Bourgogne à Buridan en brûlant le billet de Philippe d'Aulnay:—Et meure avec lui ta dernière espérance!

Qu'on nie donc encore les décrets de la providence et les porte bonheur!

Le lendemain, Me Berryer se présenta à l'audience, portant dans son dossier le précieux papier que les alcalis et autres produits chimiques avaient rendu digne de la majesté du tribunal. Il plaide, il raconte le vol dont il a été victime, affirme qu'il a vu, de ses yeux vu la pièce qui doit lui donner gain de cause.

L'avocat adverse prend la parole à son tour et dit: "Loin de moi la pensée de suspecter la bonne foi de mon illustre et si honorable confrère, mais enfin il a pu se tromper sur la valeur de cette pièce que nous n'avons point soustraite, qu'il a bien plutôt égarée...."

"Me Berryer, dit le président, êtes-vous bien sûr que cette pièce était conçue dans les termes que vous avez rapportée? ne vous trompez-vous pas?

—Lisez, monsieur le président, dit l'avocat en présentant la pièce au tribunal."

On voit d'ici le coup de théâtre. La foudre, tombée aux pieds du voleur, ne l'eût pas plus terrifié.

Me Berryer alors raconta, aux rires de l'auditoire, sa trouvaille de la veille; inutile de dire qu'il gagna son procès.

SON PORTRAIT.

J'ai un ami qui s'appelle Sévère.

Mais que ce prénom romain ne vous inquiète pas. Mon ami est des mœurs douces, de joyeuse humeur et même de complexion amoureuse.

S'il faut l'en croire, il fut, dès l'âge de vingt ans, tendre et roucoulant jusqu'à l'élégie et, comme preuve à l'appui, voici le récit qu'il nous fit hier soir. Je transcris ici, pensant qu'il peut intéresser à la fois les gens qui n'ont plus vingt ans et ceux qui ne les ont pas encore.

—Vous savez, nous dit mon ami Sévère, que je suis né en Auvergne et que j'y résidai jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. A cette époque, mon père jugea convenable de m'envoyer à Paris afin que j'y apprisse une foule de choses que j'ignorais encore. Ce qui n'avait pas été prévu par l'auteur de mes jours, c'est qu'il est des sentiments qui devancent la science, que le cœur est plus précoce que le cerveau et qu'en un mot, j'étais amoureux fou d'une jolie Auvergnate, fille d'un gros propriétaire des environs.

Je voyais rarement ma belle et quand, par hasard, je me trouvais en sa présence, le respect, la passion, la timidité enchaînaient si bien ma langue que je n'avais jamais pu lui faire pressentir les sentiments qu'elle m'inspirait. Et pourtant quelque chose me disait tout bas qu'elle n'était pas loin de les partager.

La nouvelle de mon départ vint tomber comme un coup de massue sur mes espérances. Que faire? Emporter ce secret dans mon cœur? Je croyais encore à ce moment que l'on mourait d'amour et je me voyais déjà agonisant, à Paris, dans une mansarde, entouré de mes parents éplorés, venus d'Auvergne à l'appel du médecin. Mais ces visions poétiques ne se réalisèrent pas.

Je passai les dernières nuits de mon séjour au domicile paternel à griffonner une déclaration que je voulais planter au fond de l'âme de mon adorée.

Cette flèche de l'Amour et du Parthe me paraissait du meilleur effet. Je débitai cinq ou six brouillons; enfin je fus assez satisfait de la dernière version que je copiai de ma plus belle main et que je glissai à l'innocente fille un soir que sa famille faisait visite à la mienne. Je craignais un évanouissement, une syncope; il n'en fut rien; seulement, le jour de mon départ, elle vint avec son père m'apporter ses souhaits de bon voyage et, en me quittant, elle me laissa dans un serrement de main un petit billet plié en quatre, où elle me jurait de m'attendre et de résister à toute séduction et à tout mariage. Cela me réconforta un peu et je partis assez vaillant.

On est romanesque en Auvergne.

A Paris, je m'installai modestement et, sans me laisser griser par le fracas de la capitale, je travaillai de mon mieux. La journée était consacrée aux cours, aux leçons que j'étais tenu de prendre. Le soir, aussitôt mon dîner, je quittais la rive droite pour la rive gauche, désireux de me rapprocher du frère de ma divine amie. Ce jeune homme, du même âge que moi à peu près, faisait alors son droit. Ses qualités étaient assez négatives et je l'ai toujours soupçonné de n'avoir pour moi qu'une amitié restreinte. Mais que m'importait à moi! C'était son frère! Il avait les mêmes cheveux bruns frisés, le même signe à la joue gauche, le même éclat de rire moqueur! Puis, il me disait parfois:

—Madeleine m'a écrit. Madeleine, c'était elle!

Je n'osais demander à voir la lettre et, dans ma timidité, je ne répondais que par un "Ah!" peu compromettant, mais que de joie me causaient toutes ces choses!

Pierre,—c'était le nom de l'étudiant,—semblait ne s'apercevoir de rien, supposant sans doute que c'était par sympathie, par admiration pour lui que je passais des soirées entières à "son" café, assis à ses côtés.

—Partons-nous! faisait-il quelquefois.

—Encore un bock, répondais-je, tout navré de la séparation.

Et, comme il n'avait jamais un sou, je payais. J'en étais arrivé à me priver de déjeuner, afin de pouvoir chaque soir dépenser des sommes folles en bière, en kummel, en menthes vertes. La demoiselle de comptoir, ne sachant que penser devant ce débordement de consommations, avait conclu à une violente passion pour sa maigre personne et elle m'encourageait de tout ce qu'elle possédait d'œillades et de sourires.

Je restais calme et digne tandis qu'on mettait les volets et, quand les sergents de ville placides, venaient grommeler à la porte "qu'il était l'heure," je me levais et reconduisais Pierre, qui demeurait rue de la Harpe. Il était souvent deux heures lorsqu'il consentit chez lui. Alors j'insinuais timidement:

—Veux tu que je monte? Je dormirai sur le canapé. Je demeure si loin!

—Pardi! tu ne veux jamais t'en aller! répondait Pierre de son air bourru! Enfin, viens! mais ne t'y habitue pas! je puis avoir quelqu'un demain ou après!

Quand Pierre prononçait ce mot "quelqu'un" il paraissait supposer qu'un des soirs prochains toutes les houris du paradis de Mahomet allaient se donner rendez-vous dans sa chambre.

Heureusement pour moi, le "quelqu'un" ne venait jamais. Dix fois, trente fois, je dormis sur ce bienheureux canapé. Les grands froids arrivèrent et j'attrapai un gros rhume, grâce à l'insuffisance des couvertures.

Huit jours durant, je dus passer les nuits chez moi, car Pierre, dont j'avais une fois troublé le sommeil par mes quintes et mes éternuements répétés, me signifia gravement qu'il ne m'admettrait plus chez lui qu'après mon entière guérison.

Deux semaines se passèrent. Un dimanche, je restai toute la soirée au café, et déclarant à Pierre que je ne toussais plus du tout, je lui demandai de reprendre nos anciennes habitudes. Il y consentit en rechignant.

J'avais dit vrai en protestant de ma guérison: mais la fumée que j'avais respirée, le changement de température, la montée des cinq étages me suffoquèrent tellement qu'à peine entré chez lui je fus pris d'une quinte épouvantable; pendant un quart d'heure, je suffoquai littéralement.

Pierre qui s'était mis au lit rugissait de fureur. Tout à coup, il s'élança de sa couche, décrocha un portrait de sa sœur, me le jeta à la tête et me poussant dehors:

—Tiens, emporte-la et laisse-moi tranquille. Et puis, tu sais, elle se marie la semaine prochaine. J'espère maintenant que tu iras tousser chez toi!

C'était un mauvais cœur que Pierre.

Il avait dit vrai, ce frère barbare.

Ainsi finit mon premier amour.

Voilà comme parla mon ami Sévère, dont le prénom romain ne doit pas vous inquiéter.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er mai 1892.

SOMMAIRE.

I.—Les Antibel, première partie, par M. Emile Pouvillon.
II.—Le Grand Frédéric avant l'Avènement.—III.—La Veillée du Règne, par M. Ernest Lavisse.
III.—Belle-Madame, troisième partie, par M. Albert Delpit.
IV.—Une question de Droit constitutionnel.—Le "Referendum" belge.
V.—Autour d'une Colonie autonome.—III.—Le Progrès matériel, la question du Langage, le Progrès moral dans la Colonie du Cap, par M. Charles de Coutouly.
VI.—L'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris, par M. F. Delteur.
VII.—La Correspondance du Margrave Charles-Frédéric de Bade avec le Marquis de Mirabeau et Dupont de Nemours, par M. G. Valbert.
VIII.—Revue musicale.—La Musique sacrée pendant la Semaine Sainte, par M. Camille Bellaigue.
IX.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
X.—Le Mouvement Financier de la quinzaine.
XI.—Bulletin Bibliographique.

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Si votre sang est vicié, purifiez-le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

TÉLÉPHONE .... 479.

F. LAUDUMIEY,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 175 RUE DU BAYOU,
Près Remparts.
Voitures pour mariages, soirées, etc.

21 fév—1an

GRIMALDI—Décédée, jeudi après-midi, 12 mai 1892 à 2 heures et 20 minutes, à l'âge de 14 mois, MATHILDE GRIMALDI, fille de J. B. Grimaldi et d'Adèle Meunier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu vendredi après-midi, 13 mai 1892, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence des parents, encoignure St Philippe et Chartres.

TO-KALONI TO-KALONI

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Board des Commissaires du District de Levée d'Orléans.

Chambres Nos 6 et 7—5 Commercial Place.

Avis est par le présent donné conformément à l'article 48 de la Constitution, que le Board de Commissaires du District de Levée d'Orléans demandera à l'Assemblée Générale l'adoption d'une loi autorisant le Board d'asseoir une taxe additionnelle pour le dessèchement de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

1er mai—6 f en 30 j

La Santé c'est la Fortune.

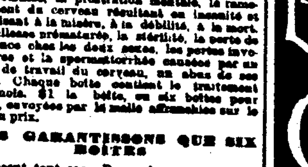

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par
B. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er oct—1an—VetC

Prenez la Meilleure.

Faites usage de la Salsepareille d'AYER, et point d'autre, comme Médecine de Printemps et dépuratif du sang, pendant les mois de

Mars, Avril, Mai.

La Salsepareille d'AYER réussit mieux qu'aucune autre préparation pour donner au mécanisme de la vie toutes les conditions de Santé et de Force. Elle soulage Cette Sensation de Lassitude, donne du ton et de la vigueur à chaque tissu et à chaque muscle du corps, facilite la digestion, aiguise l'appétit, fortifie le système, et rend le faible, fort. Le succès de la Salsepareille d'AYER, pendant les 50 dernières années, est dû à ce fait, que l'on peut toujours avoir confiance dans ses pouvoirs curatifs. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang; elle guérit les Scrofules et les maladies Scrofuleuses, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme, la Débilité Générale, la Dyspepsie ou Indigestion, et toutes les maladies de l'Estomac, de Foie, des Reins et des Intestins. La Salsepareille d'AYER non seulement restaure, mais maintient d'une manière permanente la santé. L'emploi de cette médecine rend les aliments nourrissants, le sommeil rafraîchissant et la vie pleine de jouissances. Elle donne une nouvelle santé et de nouvelles forces, aux vieillards et aux infirmes, et vivifie et fortifie entièrement le système quand il est devenu énervé ou affaibli par la maladie ou l'excès de travail. Ses propriétés curatives lui ont fait décerner le titre de la Meilleure, la Médecine Supérieure. Prenez la Salsepareille d'AYER, celle d'AYER seulement, et prenez-la MAINTENANT. Elle En a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 3me district

1er nov90—1an—mer jeu dim

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé désormais	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances actuelles	2,161,983 47
Surplus net	1,643,761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2,643,761 24
Actif brut	5,806,764 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et émet des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de police qu'on ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt sept millions de pertes et est plus forte que jamais. Prenez une police à cette compagnie et vous vous sentirez plus en sûreté qu'avec celle d'une compagnie quelconque de la Nouvelle Orléans qu'un incendie anéantira. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits garantis) s'adresser

JAMES PREVOST, Agent.

135 rue Gravier,
27 fév—1an—dim
Nouvelle-Orléans, Lne.

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 138 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13sept1891—1an—DMaJ

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er sept 91—1an

VENEZ VOIR

A quel bon marché nous vendons les beaux pianos sauvés de l'incendie!

PHILIP WERLEIN,

156 rue du Canal, entre Baronne et Carondelet.

21 fév—3m—dim mar jeu

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prést. — G. W. Sentell, Vice-Prést. — Chas. E. Rice, Sec.

1ns 97—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

12 nov—91—1 an

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST.
NEW ORLEANS LA

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

VÊTEMENTS —DE— PRINTEMPS

SONT PRETS MAINTENANT.

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs; $3.00 pour garçons.

1er déc 91—1 an—dim mer ven

AVIS JUDICIAIRES.

Avis judiciaire.

JE donne ici avis, conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane, qu'il sera fait application à l'Assemblée Générale de cet Etat, à sa prochaine session de 1892, pour amender la Sec. 51 de la Charte de ville de la Nouvelle-Orléans qui pourvoit au nombre des Recorders Pro Tem., afin d'augmenter à cinq ce nombre qui est de quatre actuellement.

7mai—1m mm

Avis au public.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'Article 48 de la Constitution d'Etat de l'intention de demander à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, à sa prochaine session, d'adopter une loi autorisant et requérant le Board de Commissaires de Levée du District de Levée d'Orléans de prélever une taxe de levée spéciale pour l'année 1892, afin de compenser les personnes dont les propriétés ont été prises dans un but public pour la construction de levées dans le dit district.

4mai—1f p sem pen 30jrs

NOUVELLE-ORLÉANS, 5 mai 1892.—Conformément à l'article 48 (quarante-huit) de la Constitution, avis est par le présent donné de l'intention des soussignés de s'adresser à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane à sa prochaine session pour la présentation d'un bill pour le secours des soussignés, pour rembourser la somme de trois cent trente-un dollars et quarante sous ($331 40), montant dépensé par eux en voyageant et autres dépenses nécessaires en juillet 1891, en allant et en retournant de la Havane, Cuba, au nom de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire de la succession de Carmelite Carcagno, veuve de Bertrand Saloy, No 32,620 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. GIRAULT FARRAR. LAMAR C. QUINTERO.

6mai—5f en 30j

AVIS est donné par la présente que demande sera adressée à la Législature, dans sa prochaine session, pour qu'elle vote une loi autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans, agissant par l'intermédiaire du Bureau de Liquidation, à reculer, s'il est nécessaire, le paiement des bons et certificats de bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans, échéant le 1er juillet 1892, jusqu'au 1er août 1892, 1er janvier 1893, 1er mars 1894, et à tous au res bons ou certificats de bons, s'il en existe, échéant avant le 1er mai 1894. Les dits délais seront fixés aux taux d'intérêt et aux termes et conditions convenus à l'amiable avec les porteurs des dits bons et la Ville de la Nouvelle-Orléans sera autorisée à émettre pour les dits bons arrivant à échéance des bons et certificats de bons portant le taux d'intérêt tel qu'il sera réglé d'un commun accord, ou à donner l'endossement nécessaire sur les dits bons arrivant à échéance, indiquant la date du dé ai et le taux de l'intérêt, les termes et conditions des délais accordés.

12avril—1f p s en 30j

AVIS est donné par la présente que demande sera adressée à la Législature, dans sa prochaine session, pour qu'elle vote une loi amendant l'Acte No 128 de 1890, relativement au taux de l'intérêt établi sur les bons, en vertu de jugement, tel que l'ordonne le dit Acte et l'Acte No 67 de 1884, de façon à élever l'intérêt porté par les bons de ce genre qui sont en question dans les dits Actes, à 5 pour cent, au lieu de 4 pour cent.

1avril—1f p s en 30j

AVIS est par le présent donné, en vertu de l'Article 43 de la Constitution, qu'une demande sera adressée à l'Assemblée Générale de la Louisiane, à sa prochaine session, pour le vote d'une loi abrogeant l'Acte No 71 de 1870, section extraordinaire, lequel crée un Bureau d'Inspection de Farines pour la ville et le port de la Nouvelle-Orléans et pourvoit à l'inspection des farines à la Nlle-Orléans.

JAC. TRAUTMAN,
Chairman, Comité des Farines, Board of Trade de la Nlle-Orléans, Lne.

29 avril—6f en 30j

Avis.

AVIS est par le présent donné par l'Orleans Levee Board de son intention de présenter à l'Assemblée Générale de la Louisiane un bill pour amender la section 6 de la loi No 95 de 1890

26avril—26—1f p sem pen 30j

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.
[illegible]

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs.
26 sept—

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix: $1 par bouteille
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal, 1re le Dépôt du Fort Espagnol
18 déc 91—1 an

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remède italien
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix: 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
14janv

JULIUS WEIS,
188 Rue de la Commune,
NOUVELLE ORLÉANS.
CHANGE ETRANGER, ETC.
GILBERT H. GREEN, Gérant.
Achète et vend des comptes de change; fait des transferts télégraphiques entre ce pays et l'Europe; donne aux voyageurs des lettres de commerce et de crédit ainsi que des traites sur LAZARD BROTHERS & CO., Londres; LAZARD FRÈRES & CIE., Paris, et à des correspondants dans toutes les villes du monde.
10avril—sam mer

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 730.
Eau de Vichy et de Soda glacés.
Eau minérale.

Eau de Mines de L'Halles	$2 00
Crème " par boîte	1 50
Poudre "	1 50

15août—1 an Dim Mar Jeu

SOARDS'
1892,—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
1, 9 mars 93

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

(Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

24 o 90—1 an—dim mar ven

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu une maladie à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet à et partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements énoncés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se séparent autant que possible du bagage capable de s'endommager par l'eau ou de transmettre d'une maladie potentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le chargement doit, autant que faire se pourra, être arrimé de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale elle-même celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

10 avril—3f

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

NLLE-ORLÉANS, 26 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$1,002,962 52
Surtirages		17,199 13
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, bons Etat et ville		336,253 50
Immeubles, meubles et installations		23,855 78
Autres propriétés foncières		41,785 43
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$424,566 55	
Change à vue sur New York	96,116 65	
Echanges étrangers	44,392 34	
Dû par les banques et banquiers	79,673 96	
Chèques pour le Clearinghouse	286,575 91	
Monnaie courante et espèces	362,380 70	1,293,712 01
		$2,768 322 37

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		148,360 56
Dividendes non payés		14,403 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,491,600 25	
Dû aux banques et banquiers et banquiers étrangers	611,969 69	2,102,629 94
Billets et billets réescomptés		32,919 37
		$2,768,322 37

CHAS. L. G. DUPUY, Vice-Président.
CHAS. E. CULBERTSON, Caissier.
PIERRE LANAUX, [illegible]
L. C. REEVES, Vice-[illegible]

Bureau de la Louisiana Tanning Company, 120 rue Sud Peters, Tannerie Promenade Carondelet, entre Broad et White, Nouvelle-Orléans, 28 avril 1892.—Avis est par le présent donné qu'à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue au bureau de la compagnie ce 28ème jour d'avril 1892, à 1:30 heures P. M., la résolution suivante a été unanimement adoptée, à savoir:

Sur motion de John M. Coos, il a été ordonné que la réunion générale de cette corporation soit tenue au bureau de la compagnie le premier jour de juin 1892, à midi pour prendre en considération et aviser aux moyens de diriger une liquidation des affaires de cette corporation, et en cas qu'une dissolution soit décrétée, de choisir par la voie du scrutin trois commissaires qui liquideront ses affaires.

En conséquence, une réunion générale des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie le jour la date, et à l'heure comme il est spécifié dans la résolution ci-dessus pour les causes également spécifiées.

A. CASAGNE, Président.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
29avril—29 à date.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

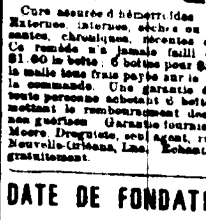

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, calcanées, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte, 6 boîtes pour $5.00; envoyé par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Druggiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement.
22avril—1an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président.
EDW. J. BOBET, Vice-Président.
J. WALLACE JOHNSON, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

Edw. J. Bobet,	Jules Tuyès,
Jules Andrieu,	E. J. Demarest,
H. Gally,	J. P. E. Bequé,
J. W. Hincks,	Gus. Pitot,
Hypolite Larossini,	L. Soards,
Henry Denis,	H. L. Taylor

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dus à mes recherches constantes et fructueuses, dans le but de démontrer les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai les quelques mots de ma découverte récente, éminemment précieuse pour la grande majorité des familles: c'est la destruction radicale de la plus gênant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine dans toute les localités où il est employé—et sans danger.

Voici le moment et venu voir lien l'adresse des œufs de la punaise. Il est important de [illegible] sur cette éclosion et de réduire ces [illegible] dière partout où ils sont comme [illegible].

C'est au No 154, rue St Pierre, que l'on trouvera à trouver mon Red Bug Killer Punaisicide, au prix de 75 cents la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

Dr. C. [illegible]

26 fév—

$250

Achèteront un PIANO NEUF

7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

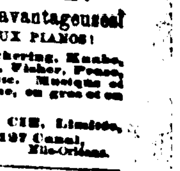

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fischer, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24janv—1 an — Nlle-Orléans.

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL, 111.
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—☞

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS,
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
28 RUE TCHOUPITOULAS.